

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



RÉFORME DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE EUROPÉENNE **#NOUSDEMAIN DEMANDE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE RELOCALISATION ET D'ACCUEIL CONTRAIGNANT**

Paris, le 23 septembre 2020

Alors que le projet de réforme de la politique migratoire européenne est présenté aujourd'hui, #NousDemain regrette la faiblesse du dispositif proposé et plaide pour la mise en place d'un mécanisme de solidarité fondé sur un système de relocalisation et d'accueil effectif et contraignant.

Cinq ans après la crise des réfugiés de 2015, le dramatique incendie du camp de migrants de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, nous rappelle une fois encore à **l'urgence de mettre en place une véritable politique européenne commune de l'asile**. Un serpent de mer qui se heurte au **refus persistant de pays comme ceux du groupe de Visegrád (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie) d'accueillir des demandeurs d'asile** et qui a notamment fait voler en éclats le dispositif de « quotas d'accueil », pour une relocalisation partagée et obligatoire des demandeurs d'asile entre États membres, décidé en septembre 2015.

Aussi, alors que les pays de première arrivée (Grèce, Italie, Malte) sont débordés, le « **nouveau Pacte sur la migration et l'asile** » de la Commission, présenté aujourd'hui et qui doit remplacer le règlement de Dublin III était nécessaire et attendu.

Mais dans les faits, c'est la montagne qui accouche d'une souris : 10 projets de règlements et trois recommandations, détaillés sur plusieurs centaines de pages, pour que **finalement rien ne change vraiment**. Lorsque Ursula Von der Leyen annonce vouloir « abolir » le règlement de Dublin III, elle ne fait qu'en changer le nom : **le pays responsable du traitement d'une demande d'asile reste, par principe, comme c'est le cas depuis 1990, le pays de première entrée**.

En effet, le mécanisme de « solidarité » qui pourra être déclenché en cas de crise pour soulager les pays en ligne de front souffre déjà de nombreuses exceptions : plusieurs niveaux de crise, des délais etc ... qui rendent son application concrète plus qu'incertaine. Aussi, **il n'y a aucune obligation effective de relocalisation des**

#NOUSDEMAIN

demandeurs d'asile puisque des « aides au retour » des personnes déboutés vers leur pays d'origine, pourront, au bon vouloir des États, se substituer à leur l'accueil.

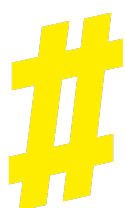
Aussi, si le texte prévoit également d'accélérer les procédures d'examen de l'asile et de renforcer la collaboration avec les pays d'origine, c'est dans l'optique **d'augmenter le taux de retour effectif**. En particulier, pour les nationalités dont le taux de reconnaissance du statut de réfugié est inférieur à 20 %, les demandes devront être examinées à la frontière, dans un délai de trois mois, avec un refoulement automatique en cas de refus.

Concrètement, aucun État membre ne sera obligé d'accueillir un étranger dont il ne veut pas. Les 45.907 personnes « dublinées » présentes sur notre territoire continueront de vivre dans la peur et l'instabilité, sous la menace d'être expulsées à tout moment.

Conscients que la question migratoire européenne ne pourra être réglée sans la coopération et la participation de chacun, #NousDemain regrette la faiblesse du mécanisme proposé.

Dans la perspective des discussions qui vont s'ouvrir autour de ce texte, nous défendons l'abrogation du règlement Dublin III et en particulier :

- **Nous appelons à la mise en place d'un dispositif ambitieux et contraignant de relocalisation des personnes migrantes et de partage des responsabilités entre États membres.**
- **Nous plaidons pour une véritable solidarité européenne d'accueil permettant d'assurer un transfert équitable entre les États membres, fondé sur des critères objectifs et quantifiables, des personnes ayant besoin d'une protection internationale.**
- **Nous demandons à ce que les moyens financiers alloués à la prise en charge du transport des demandeurs d'asile et à l'amélioration des conditions de vie dans les structures d'accueil soient renforcés afin d'assurer, à chaque personne venant chercher refuge sur le territoire européen, des conditions de prise en charges respectueuses de la dignité humaine.**



www.nousdemain.eu
contact@nousdemain.eu